

ARRÊTE DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE

Le Collège,

Attendu que des travaux de voirie doivent être effectués à la rue Fond des Vaux à Libin par la SA Pirot et Fils de Villance du 15 mai au 30 septembre 2019,

Attendu qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter les accidents,

Vu la nouvelle loi communale,

Vu les lois et règlements concernant la police de roulage et de la circulation,

Vu l'urgence,

ARRETE :

Article 1 : La rue Fond des Vaux sera fermée à la circulation du 15 mai au 30 septembre 2019, à l'exception des riverains et une vitesse limitée à 30km/h.

Article 2 : Une déviation sera mise en place par la rue du commerce et la rue de Villance.

Article 3 : La signalisation et la déviation seront mises en place par le demandeur, telle qu'elle est imposée par l'A.M. du 07.05.1999, à l'exclusion de toute autre.

Article 4 : La signalisation et la déviation qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, ne sont plus justifiées, devront être enlevées ou efficacement masquées.

Article 5 : Les infractions à la présente seront punies des peines prévues par la loi et les règlements relatifs à la police de roulage.

Par le Collège,

La Directrice générale,



E. DUYCK



La Bourgmestre,



A. LAFFUT

**Commune de
6890 Libin**

Rue du Commerce, 14

Tél. 061 26.08.10

Fax. 061 65.63.81

administration@libin.be